



**VILLE DE MONTVILLE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 2 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le jeudi deux juillet, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente de l'Espace Jean-Loup Chrétien à Montville, sur la convocation de Mme Anne-Sophie CLABAUT, Maire, en date du 25 juin 2020, et après information à M. le Préfet du 25 juin 2020.

Étaient présents : Mme Anne-Sophie CLABAUT, M. Patrice BONHOMME, Mme Christèle AUTIN, M. Romain TAILLEUR, Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Philippe MARMORAT, Mme Myriam TRAVERS, M. Stéphane GIORDANO, Mme Marie-France LAIR, M. André GOHON, Mme Nadine LECOUTEY-VIEL, M. Georges COVELLO, Mme Isabelle POCHON, M. Olivier FOURNIER, Mme Christelle MONJEOT, M. Ludovic ROSSEEL, M. Alexis SAINT-AUBIN, M. Christophe DELMAS, Mme Gaëlle FLIPO, Mme Abigaëlle VEURE, M. Thierry LANGLOIS, Mme Valérie BINDÉ, Mme Nadège HORLAVILLE, M. Chakil MAHTER.

Absents excusés : Mme Fabienne MARTIN DIT LATOUR pouvoir à Mme Christèle AUTIN, M. Jean-Philippe MELLIN pouvoir à Mme Christelle MONJEOT, Mme Aurélie GRAVELLE pouvoir à Mme Anne-Sophie CLABAUT.

Secrétaire de séance : Mme Christèle AUTIN.

10) ÉTAT DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ALLOUÉES PAR LA VILLE AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS POUR L'ANNÉE 2020

Délibération n° 2020/053

Rapporteur : M. Romain TAILLEUR

Vu l'article L.2311-7 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la Commission des finances, des ressources humaines et de la sécurité du 1^{er} juillet 2020 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :

- décide d'attribuer pour l'année 2020 les subventions de fonctionnement telles que rappelées dans le tableau joint en annexe à la présente délibération,
- dit que les crédits seront prévus en dépenses de fonctionnement au Budget 2020,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à mandater les montants de subventions correspondants,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à prendre toute décision qui serait la suite ou la conséquence de la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture
076-217604529-20200702-DELIB2020-053-
DE
Date de télétransmission : 06/07/2020
Date de réception préfecture : 06/07/2020

En ce qui concerne la subvention pour l'Amicale des sapeurs-pompiers, le vote est le suivant :

Pour : 22 - contre : 0 - abstentions : 4 (M. Thierry LANGLOIS, Mme Valérie BINDÉ, Mme Nadège HORLAVILLE et M. Chakil MAHTER).

Mme Aurélie GRAVELLE ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour l'association Montville Houpeville Basket, le vote est le suivant :

Pour : 22 - contre : 0 - abstentions : 4 (M. Thierry LANGLOIS, Mme Valérie BINDÉ, Mme Nadège HORLAVILLE et M. Chakil MAHTER).

M. Olivier FOURNIER ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour le RAMM, le vote est le suivant :

Pour : 22 - contre : 0 - abstentions : 4 (M. Thierry LANGLOIS, Mme Valérie BINDÉ, Mme Nadège HORLAVILLE et M. Chakil MAHTER).

M. Romain TAILLEUR ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour l'association R2 Jeux, le vote est le suivant :

Pour : 22 - contre : 0 - abstentions : 4 (M. Thierry LANGLOIS, Mme Valérie BINDÉ, Mme Nadège HORLAVILLE et M. Chakil MAHTER).

M. Christophe DELMAS ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour l'association Bly'n Co, le vote est le suivant :

Pour : 23 - contre : 0 - abstentions : 3 (M. Thierry LANGLOIS, Mme Valérie BINDÉ et M. Chakil MAHTER).

Mme Nadège HORLAVILLE ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour l'Amicale cyclotouriste de Montville (ACM), le vote est le suivant :

Pour : 22 - contre : 0 - abstentions : 4 (M. Thierry LANGLOIS, Mme Valérie BINDÉ, Mme Nadège HORLAVILLE et M. Chakil MAHTER).

M. Georges COVELLO ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour l'association des anciens combattants ACPG-CATM et TOE, le vote est le suivant :

Pour : 22 - contre : 0 - abstentions : 4 (M. Thierry LANGLOIS, Mme Valérie BINDÉ, Mme Nadège HORLAVILLE et M. Chakil MAHTER).

Mme Marie-France LAIR ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour le Club de pétanque montvillais, le vote est le suivant :

Pour : 22 - contre : 0 - abstentions : 4 (M. Thierry LANGLOIS, Mme Valérie BINDÉ, Mme Nadège HORLAVILLE et M. Chakil MAHTER).

M. Jean-Philippe MELLIN ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour Montville Handball, le vote est le suivant :

Pour : 22 - contre : 0 - abstentions : 4 (M. Thierry LANGLOIS, Mme Valérie BINDÉ, Mme Nadège HORLAVILLE et M. Chakil MAHTER).

M. Patrice BONHOMME ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour Montville Génétic, le vote est le suivant :

Pour : 22 - contre : 0 - abstentions : 4 (M. Thierry LANGLOIS, Mme Valérie BINDÉ, Mme Nadège HORLAVILLE et M. Chakil MAHTER).

M. Philippe MARMORAT ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour le Montville Running Club, le vote est le suivant :
Pour : 21 - contre : 0 - abstentions : 4 (M. Thierry LANGLOIS, Mme Valérie BINDÉ,
Mme Nadège HORLAVILLE et M. Chakil MAHTER).
M. Philippe MARMORAT et M. Stéphane GIORDANO ne prennent pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour la Société d'horticulture et des jardins ouvriers, le vote est le suivant :
Pour : 22 - contre : 0 - abstentions : 4 (M. Thierry LANGLOIS, Mme Valérie BINDÉ,
Mme Nadège HORLAVILLE et M. Chakil MAHTER).
M. André GOHON ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour le Comité de jumelage Montville-Haiger, le vote est le suivant :
Pour : 16 - contre : 0 - abstentions : 3 (M. Thierry LANGLOIS, Mme Nadège HORLAVILLE
et M. Chakil MAHTER).
M. Romain TAILLEUR, M. Philippe MARMORAT, M. Stéphane GIORDANO, M. Jean-Philippe MELLIN, Mme Isabelle POCHON, Mme Marie-France LAIR, M. Alexis SAINT-AUBIN, Mme Valérie BINDÉ ne prennent pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour l'association autonome de parents d'élèves (AAPEM), le vote est le suivant :
Pour : 22 - contre : 0 - abstentions : 4 (M. Thierry LANGLOIS, Mme Valérie BINDÉ,
Mme Nadège HORLAVILLE et M. Chakil MAHTER).
M. Christophe DELMAS ne prend pas part au vote.



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Anne-Sophie CLABAUT

Transmission en Préfecture le - 6 JUIL. 2020

Publication le - 6 JUIL. 2020

Accusé de réception en préfecture
076-217604529-20200702-DELIB2020-053-
DE
Date de télétransmission : 06/07/2020
Date de réception préfecture : 06/07/2020

Accusé de réception en préfecture
076-217604529-20200702-DELIB2020-053-
DE
Date de télétransmission : 06/07/2020
Date de réception préfecture : 06/07/2020

| ASSOCIATION | BP 2020 |
|---|----------|
| Coopérative scolaire élémentaire Chevalier | 1272,00 |
| ULIS élémentaire Chevalier | 1207,20 |
| Coopérative scolaire élémentaire Berlioz | 1367,40 |
| Coopérative scolaire Berlioz maternelle | 689,00 |
| Crédit spécial Noël maternelle Berlioz | 195,00 |
| Coopérative scolaire maternelle Pincepré | 689,00 |
| Crédit spécial Noël maternelle Pincepré | 195,00 |
| Activ'sports | 4200,00 |
| Amicale Cyclotouriste de Montville (A.C.M.) | 750,00 |
| Association Sportive du Collège Eugène Noël | 400,00 |
| CB 2000 - Foulées | 150,00 |
| Club de Billard Français de Montville | 315,00 |
| Club de Pétanque Montvillais | 700,00 |
| AMFTT Anceaumeville Montville Fontaine le Bourg Tennis de Table | 1300,00 |
| Football Club du Nord Ouest | 7600,00 |
| Football Club du Nord Ouest (Peinture) | 400,00 |
| Gymnastique volontaire EPGV | 800,00 |
| Judo Club Montville | 7500,00 |
| MiniFlotte 76710 | 200,00 |
| Montville Badminton Loisirs | 250,00 |
| Montville Handball | 20000,00 |
| Montville Houpeville Basket | 18000,00 |
| Montville Houpeville Basket Except. Nationale 3 | 4000,00 |
| Montville Randonnée | 400,00 |
| Montville Running Club | 1300,00 |
| Montville Tennis Club | 3400,00 |
| Volley Loisirs Montville | 810,00 |
| Golf de la forêt verte | 400,00 |
| ABCD école | 200,00 |
| Les Seniors Montvillais | 1000,00 |
| Amicale du Personnel Municipal de Montville | 5000,00 |
| Amicale Sapeurs-Pompiers | 2500,00 |
| Anciens Combattants A.C.P.G. C.A.T.M. T.O.E. | 900,00 |
| Anciens Combattants A.C.P.G. C.A.T.M. T.O.E. Exceptionnel | 800,00 |
| Association Autonome des Parents d'Elèves | 400,00 |
| Association Montvillaise de Solidarité | 200,00 |
| Aux Fils des Deux Rivières | 330,00 |
| Bibliothèque Pour Tous | 3700,00 |
| Cartables Montvillais | 100,00 |
| Club de Scrabble Montvillais | 300,00 |
| Comité de Jumelage Montville / Haiger | 3240,00 |
| Comité de Jumelage Montville / Haiger Exceptionnelle | 1500,00 |
| Danse ! Maintenant ! | 420,00 |
| Les Aînés de Montville | 700,00 |
| Montville Génétic | 200,00 |
| R2Jeux (nouveau) | 100,00 |
| R.A.M.M. | 400,00 |
| Seine de scrap | 350,00 |
| Société d'horticulture et Jardins Ouvriers | 900,00 |
| Union Musicale de Montville | 7500,00 |
| Union Musique Participation Manifestations | 300,00 |
| Association Foyer Collège | 2374,00 |
| Lis-moi une histoire | 200,00 |
| Amicale Vallées Austreberthe et Cailly | 200,00 |
| S.P.A. | 230,00 |
| ADEPAPE 76 | 200,00 |
| Banque Alimentaire | 1903,00 |
| CCAS | 5347,00 |
| Mission Locale | 3100,00 |
| CLIC | 494,50 |
| CECH (journée du clocher) | 150,00 |
| Réserve | 12271,90 |

Accusé de réception en préfecture
076-217604529-2020-053-2020-053-DE
Date de télétransmission : 06/07/2020
Date de réception préfecture : 06/07/2020

Accusé de réception en préfecture
076-217604529-20200702-DELIB2020-053-
DE
Date de télétransmission : 06/07/2020
Date de réception préfecture : 06/07/2020